

ment des approches, culturelle, anthropologique, éthique, politique, sociologique, philosophique...», poursuit-il.

Des signes annonciateurs

Car, au-delà des statistiques, ce sont des destins qui se brisent net sur les écueils de la vie. Des signes annonciateurs existent pourtant bien souvent, puisque l'on estime que sept personnes sur dix en ont parlé d'une façon ou d'une autre avant l'instant fatidique. Mais concrètement, comment (ré)agir? «Si l'on voit des signes inquiétants, il est important d'entourer la personne, de l'écouter sans la juger, de ne pas la laisser s'isoler, affirme Anne-Marie Trabichet, coordinatrice de l'association Stop Suicide. On peut notamment lui rappeler l'existence du 143,

le numéro de La Main Tendue, un service de secours par téléphone qui s'adresse à toutes les personnes en difficulté, quel que soit leur âge, ou encore de l'Alliance genevoise contre la dépression au 022 305 45 45. Et si vous percevez un vrai risque de passer à l'acte, n'hésitez à appeler un médecin, les services sociaux, ou les urgences psychiatriques, qui ont des unités mobiles».

Selon les spécialistes, les initiatives de prévention et de sensibilisation autour du suicide des seniors manquent. «On considère plus choquant qu'un jeune se suicide, alors que pour la personne âgée, on se dit qu'elle a "déjà vécu sa vie"», déplore Michela Canevascini. Alors, parlons-en, parlez-en!

Frédéric Rein

Partagez votre expérience de la séparation

L'allongement de l'espérance de vie rime avec de nouveaux défis. Parmi ceux-ci, on trouve la séparation d'avec un conjoint après une longue période de vie commune. Si le veuvage continue de prédominer, les spécialistes constatent aussi ces dernières années une recrudescence du nombre de divorces et de séparations – statistiquement plus souvent demandés par les femmes – après plus de vingt ans de vie commune. C'est à ce phénomène nouveau que va s'intéresser une étude nationale menée par les psychologues Pasqualina Perrig-Chiello de l'Université de Berne et Dario Spini de l'Université de Lausanne. Pour ce faire, les deux professeurs cherchent 60 personnes en Suisse romande qui ont plus de 40 ans et qui se sont séparées ou ont divorcé dans les deux dernières années après une longue vie de couple, ainsi que 60 personnes de plus de 60 ans qui ont vécu un deuil, également entre 2010 et maintenant. «Nous essayerons de suivre la façon dont elles font face à cette situation, sachant que les hommes et les femmes réagissent très différemment aux séparations. Le but est de mieux comprendre quand et comment ces séparations se négocient positivement ou, au contraire, rendent la vie plus difficile, voire peuvent déboucher sur des situations dramatiques (suicides, dépressions)», précise Dario Spini.

F.R.

Pour participer à cette étude, contactez l'équipe de recherche par email à l'adresse partenaire@unil.ch ou par téléphone au 077 488 12 53.



BIENNE

Rue Centrale 40, c.p. 1263
2502 Bienne

e-mail:

biel-bienne@be.pro-senectute.ch

Tél. 032 328 31 11

Fax 032 328 31 00

FRIBOURG

Ch. de la Redoute 9,

c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1

e-mail: info@fr.pro-senectute.ch

Tél. 026 347 12 40

Fax 026 347 12 41

GENÈVE

Rue de la Maladière 4, 1205 Genève

e-mail: info@ge.pro-senectute.ch

Tél. 022 807 05 65

Fax 022 807 05 89

TAVANNES

Rue du Pont 4, 2710 Tavannes

e-mail:

prosenectute.tavannes@ne.ch

Tél. 032 886 83 80

Fax 032 886 83 89

DELÉMONT

Centre d'action sociale des aînés

Ch. du Puits 4, c.p. 800

2800 Delémont

e-mail:

prosenectute.delemont@ne.ch

Tél. 032 886 83 20

Fax 032 886 83 19

NEUCHÂTEL

Bureau régional Neuchâtel

Rue de la Côte 48a

2000 Neuchâtel

e-mail: prosenectute.ne@ne.ch

Tél. 032 886 83 40

Fax 032 886 83 41

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Pont 25

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 886 83 00

Fax 032 886 83 09

VAUD

Maupas 51

1004 Lausanne

e-mail: info@vd.pro-senectute.ch

Tél. 021 646 17 21

Fax 021 646 05 06

VALAIS

Siège et centre d'information

Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion

e-mail: info@vs.pro-senectute.ch

Tél. 027 322 07 41

Fax 027 322 89 16

Info seniors

0848 813 813

du lundi au vendredi

Vaud: de 8 h 15 à 12 h

et de 14 h à 17 h

Genève: de 8 h 30 à 12 h